

Dans votre intérêt

faites  
VOS ACHATS  
à la



# L'ECHO

Bulletin d'information de  
l'Association de Défense  
des Intérêts de la Robertsau

# DE LA ROBERTSAU

Responsable de la publication et adhésions:  
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'Ill, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

## Sommaire

	Pages
• Commissions Extra-municipales	1 et 3
• Assemblée Générale ADIR 1984	5 et 14
• Robertsau en photos	7
• Station d'épuration	8-9 et 11
• Page des Associations	15
• Concours de pêche	16

## Les commissions municipales et extra-municipales

Le conseil municipal peut former des « Commissions » chargées d'étudier les diverses questions soumises au Conseil, soit par l'administration, soit par l'initiative d'un de ses membres.

Les Commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne font que préparer le travail et les délibérations du conseil municipal.

### Les commissions municipales

Ce sont des commissions composées exclusivement de membres du conseil municipal. Elles peuvent évidemment s'adjoindre, à titre consultatif, des membres du personnel municipal. Elles traitent de toutes les questions intéressant la commune : finances, travaux, enseignement, animation, environnement, information... Leur nombre et leurs effectifs sont très variables en fonction de l'importance de la commune.

C'est dans les commissions que s'effectue le travail d'élaboration réelle des décisions municipales : c'est là qu'ont lieu les discussions les plus difficiles, les plus passionnées, les plus évolutives aussi.

La séance publique du conseil municipal est souvent purement formelle et on peut regretter qu'à Strasbourg très peu de public suive ces réunions officielles parce que les débats sont inexistantes et présentent donc peu d'intérêt pour le simple citoyen.

Si cette réalité, inhérente souvent aux grandes villes, n'est pas vraiment surprenante, elle n'est pas nécessairement très démocratique. Dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs locaux on pourrait souhaiter qu'il y ait une plus grande participation des élus, des Associations de quartiers et du citoyen en général à la gestion des affaires communales de notre ville.

Suite page 3

## Lettre à M. le Président de l'ADIR

Strasbourg, le 20 mars 1984

*La qualité de la vie est le bien commun de tous. Pour préserver l'environnement des atteintes multiples, le plus large concours est souhaitable. La mission d'une Commission Extra-Municipale de l'Environnement est de réaliser cette commune action entre opinion et pouvoirs publics, dont dépend le succès.*

*Nous serions heureux que vous acceptiez de mettre au service des buts ainsi poursuivis votre compétence et votre rayonnement personnels et ceux de l'instance au nom de laquelle vous êtes sollicité.*

*Le calendrier annuel de nos travaux comportera trois réunions et trois visites sur le terrain. La première visite se déroulera*

**le SAMEDI 31 MARS 1984 à partir de 9 h 45**

*et sera consacrée à la station d'épuration du FUCHS-AM-BUCKEL, ainsi qu'à un exposé sur la construction des installations perfectionnées destinées à la remplacer. Je serais heureux de vous y accueillir.*

*Pour faciliter votre déplacement, un autobus partira de la place de l'Etoile ce même jour à 9 h 15 et vous y ramènera à l'issue de la visite.*

*Espérant votre aimable participation et vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.*

J.-M. LORENTZ

Adjoint au Maire

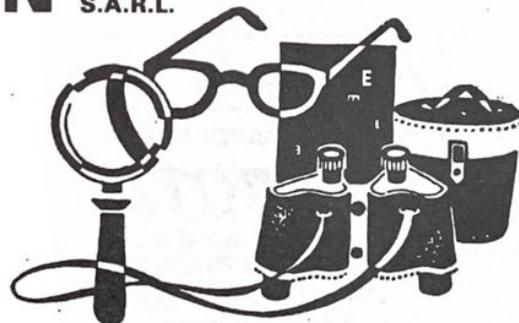
Président de la Commission de l'Environnement

## OPTIQUE BOECKLIN S.A.R.L.

Votre Opticien  
à la  
Robertsau

63, rue Boecklin  
67000 Strasbourg Robertsau  
Tél. 31.37.59

- à côté de la station MOBIL / en face du monument -



# ROBERTSAUVIENS

Faites vos achats chez nos annonceurs



**ELECTRICITE**

S.A.R.L.

REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champêtres  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.21.27

- \* ELECTRICITE GENERALE
- CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- INSTALLATION
- APPAREILS MENAGERS

**PHILDAR**

48, RUE BOECKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

*Girardot Christiane*

- \* FILS A TRICOTER
- \* COLLANTS
- \* BAS
- \* CHAUSSETTES
- \* TRICOTS

tél. 31.14.06



Soins du cheveu  
Coupes  
classiques et  
modernes  
Brushing

109, r. de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
tel. (88) 31 45 30

**coiffarelle**

BOULANGERIE \* PATISSERIE

**Albert VEIT**

84, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau

tél. 31.19.13

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

**Raymond Koscher**

203, route de La Wantzenau  
(près Sainte-Anne)  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE - livraison à domicile

PHOTO - REPARATION - CINEMA  
GRAND CHOIX EN APPAREILS

neufs - occasions - promotions

Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

ATELIER DE REPARATION SUR PLACE - VOTRE CONSEIL

**FRITZ RÉPARATIONS**

109, rue Boecklin (en face de l'Eglise)  
tél. 31.43.10  
67000 Strasbourg-Robertsau

ETABLISSEMENT HORTICOLE

**Frédéric ROTH**

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67  
Strasbourg-Robertsau

- \* Plantes de serre et d'appartement
- \* Bouquets et couronnes
- \* Palmiers et plantes pour balcons
- \* Travaux décoratifs

Blanchisserie **VOGT-NEFF**

Hôtels - Restaurants  
Collectivités - Particuliers

3, rte des Chasseurs - Tél. (88) 31.10.01  
STRASBOURG-ROBERTSAU

## Lettre de l'ADIR à M. le Maire

Strasbourg-Robertsau, le 13 Juin 1984

Monsieur le Sénateur-Maire  
de la Ville de Strasbourg  
Rue Brûlée - 67000 STRASBOURG

Objet : Commission extra-municipale  
de l'Environnement et  
Nouvelle Station d'épuration.

Monsieur le Sénateur-Maire,

Nous avons été agréablement surpris en mars dernier par votre décision de créer une « commission extra-municipale de l'environnement » pour faire participer les associations de quartier et celles motivées particulièrement par la défense de l'environnement et de la qualité de la vie urbaine de notre ville.

Depuis de nombreuses années notre Association demande la création de telles commissions extra-municipales pour les différentes questions touchant la vie de notre quartier et en particulier nous proposons des commissions extra-municipales spécialisées :

- pour l'urbanisme, la voirie et la circulation,
- pour les activités associatives : culturelles et sportives,
- pour les problèmes scolaires et des enfants en général,
- et bien sûr pour les problèmes d'environnement et du cadre de vie de notre quartier.

Nous sommes à votre disposition pour toute discussion à ce sujet lors de votre prochaine visite dans notre quartier.

En ce qui concerne la commission extra-municipale de l'environnement nous avons également été directement intéressés par la première question à l'ordre du jour de cette commission ; la construction de la nouvelle station d'épuration en bordure du Rhin qui devra remplacer celle du Fuchs am Buckel devenue insuffisante et inefficace et créant de graves nuisances dans notre quartier.

Nous pensons que cette commission ne devra pas seulement être une tribune de la municipalité pour défendre ses projets mais qu'il y ait au niveau de cette commission des échanges de vues, des discussions positives et que les associations intéressées participent réellement à la mise au point des projets et à la résolution des problèmes d'environnement.

Que les associations puissent également au niveau des commissions soulever des problèmes, poser des questions et qu'il y ait des discussions et des réponses de la municipalité et des Services compétents.

Nous ne manquerons pas dans cette perspective de vous soumettre des propositions au sujet de la nouvelle station d'épuration dans le cadre de l'enquête publique en cours jusqu'au 5 juillet prochain. Nous en avons pris connaissance lors de la 2<sup>e</sup> réunion de la commission à laquelle l'ADIR a participé très activement.

Nous souhaitons qu'il y ait des suites à cette première et des réponses aux différentes questions restées en suspens.

Dans cet espoir, veuillez croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

E. HERRMANN  
Vice-Président

Suite de la 1<sup>re</sup> page

Lors de la séance du 16 avril 1984 le conseil municipal de Strasbourg a adopté son nouveau « Règlement intérieur » pour organiser le travail du conseil.

Plusieurs élus sont intervenus dans ce débat, en particulier M. BORD pour réclamer que l'on « modifie ce règlement dans le sens d'une plus grande participation des conseillers à la gestion de leur ville, d'une plus grande ouverture du conseil municipal vers l'extérieur ».

Me GSELL a proposé des amendements à ce règlement :

- permettre l'intervention du public au cours d'interruption de séance,
- donner la possibilité aux élus de s'exprimer trois fois au lieu de deux sur le même sujet,
- et enfin réduire le délai de dépôt des questions écrites à 4 jours au lieu de 12.

Ces amendements ont été refusés mais M. le Maire RUD-LOFF a précisé que l'état d'esprit dans lequel sera appliqué le règlement est essentiel et qu'il s'agit avant tout de faciliter le travail de tous les élus.

Diverses initiatives ont également été prises par M. le Maire depuis 1983 pour ouvrir le conseil municipal vers l'extérieur :

- les visites régulières des quartiers et la concertation des Associations. Nous souhaitons qu'une telle réunion se tienne prochainement à la Robertsau pour discuter des problèmes de notre quartier,
- la création de commissions extra-municipales dont la première celle de l'environnement a déjà fonctionné deux fois : le 31 mars 1984 et le 7 juin 1984 et où l'ADIR a activement participé puisqu'elle concernait la station d'épuration du Fuchs am Buckel qui nous intéresse directement.

### Qu'est-ce qu'une commission extra-municipale

Ce sont des commissions où siègent, à côté des représentants du conseil municipal, des personnalités locales jugées représentatives de l'opinion ou particulièrement compétentes dans tel ou tel domaine, ou des représentants des diverses Associations intéressées par le travail de la Commission.

De telles commissions sont très utiles pour renforcer la concertation indispensable à la prise de bonnes décisions du conseil municipal.

L'ADIR a fait de nombreuses interventions pour souhaiter la création de telles commissions au niveau des quartiers ou alors pour discuter des grands projets intéressants notre ville : le POS, le transport en site propre, la station d'épuration..., la forêt de la Robertsau.

L'ADIR félicite la municipalité pour cette initiative (voir lettre ci-jointe) et souhaite participer activement à ces commissions.

Signalons que de telles commissions existent depuis de nombreuses années au niveau des différents quartiers de Paris et plus près de chez nous à Schiltigheim et à Bischheim.

E. HERRMANN  
Vice-Président



« Les Echos de la Robertsau »

une émission préparée par l'ADIR.

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à 9 h.

91.9 Mhz sur Radio Bienvenue

Responsables d'associations, habitants du quartier, faites-nous part de vos idées, de vos souhaits, de vos informations  
Tél. R. FELIX : 31.14.91 - D. RAMBAUD : 31.26.89 ou R.B.S. : 37, rue du Fossé-des-Treize : 32.97.00.

PROCHAINE EMISSION :

Jeudi 12 juillet à partir de 9 h en direct des Centres aérés de la cité de l'III et de la Robertsau



## AUBERGE ILLBOURG

FUCHS AM BUCKEL  
355, route de la Wantzenau  
ROBERTSAU  
Téléphone: 31.48.93

Tous les soirs à partir de 18 heures:

- ★ TARTES FLAMBEES AU FEU DE BOIS
- ★ PETITES FRITURES
- ★ PETITS PLATS
- ★ VIANDES

Salles pour groupes et sociétés jusqu'à 80 personnes  
FERME LE LUNDI

- Une glace, une crème caramel ou une dame blanche sera offerte aux occupants d'une table présentant cette annonce dans un délai d'un mois.

## Assemblée Générale ADIR du 27 avril 1984 au caveau du Foyer St-Louis

M. FELIX, Président, ouvre cette Assemblée Générale, en saluant les personnalités présentes, en particulier M. REYMANN, Adjoint au Maire. Il rend également hommage aux deux disparus que sont le curé Charles JOST, vice-président et KAMMERER Charles, réviseur de caisse. Une minute de silence est observée par l'Assemblée.

M. FELIX donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

M. GRESS, secrétaire-adjoint, fait un compte rendu de l'Assemblée Générale de 1983.

L'Assemblée Générale se poursuit par le rapport d'activité du Président. Ce dernier fait le rappel des réunions tenues en 1983, indique que l'ADIR compte désormais 400 adhérents, que l'Association a fait l'objet d'une émission à Radio Bienvenue (RBS), qu'elle a gagné le procès contre la CUS en ce qui concerne la zone artisanale rue de l'Anguille (annulation du Conseil d'Etat), qu'elle est intervenue le 8 juin 1983 au sujet de la pollution provoquée par le port aux pétroles ainsi que dans divers domaines (crèche, panneaux d'information, rues et pistes cyclables, parc Schmitt, Bains Municipaux, nouvelles écoles...).

M. FELIX constate l'absence de M. Robert GROSSMANN, Adjoint au Maire et Conseiller Général, et considère cette absence comme une marque d'hostilité vis-à-vis de l'ADIR. En 25 années d'existence, l'ADIR pense avoir été fidèle à son objectif et déclare n'avoir de leçons à recevoir de personne. Convaincue qu'à la Robertsau on a à la fois du pétrole et des idées, face à la municipalité, elle aspire au dialogue et prône la concertation.

Puis, M. KUBLER, trésorier, présente son rapport. Ce dernier est accepté par l'Assemblée qui donne décharge au Comité sortant et au trésorier après le quitus donné par M. DIDIERJEAN, réviseur de caisse, pour la tenue exemplaire des comptes.

M. ZIMMER, Président d'honneur, donne lecture de la liste des membres du Comité sortant.

M. RAMBAUD est élu 2<sup>e</sup> vice-président et des nouveaux membres, MM. OSTER, HUTT et FIX font leur entrée au nouveau Comité. Le Comité 84/85 est élu à l'unanimité.

M. GLAESSER devient le 2<sup>e</sup> réviseur de caisse.

Les projets de l'ADIR pour 84/85 sont ensuite présentés à l'Assemblée.

M. HERRMANN, vice-président, commente les projets à l'aide de diapositives. Ils visent, entre autres, à mettre en valeur nos rivières et nos berges, à un meilleur entretien des tombes du cimetière Nord, à aménager le pont Phario, à aménager des pistes cyclables Rue de la Sauer vers le Dœrnel et sur le nouveau tracé du Chemin Goeb, à discuter de l'affectation des locaux des Bains Municipaux (petite mairie de quartier par exemple).

En ce qui concerne les nouvelles Ecoles de la Robertsau, les travaux de construction ont démarré en avril 84 mais il reste à régler le problème de l'accès à partir de la Rue des Jardiniers et de la Rue Mélanie.

M. HERRMANN rappelle le projet exposé par deux jeunes architectes dans le dernier «ECHO DE LA ROBERTSAU» pour le cœur de la Robertsau et en particulier l'idée d'un marché devant les Bains Municipaux et l'aménagement du parc de la petite Orangerie.

L'ADIR souhaite un débat public au sujet de l'aménagement du «Cœur de la Robertsau» et nous accueillerons avec satisfaction toute suggestion et vos idées à ce propos.

Le vice-président relate aussi la première réunion de la commission extra-municipale de l'environnement au sujet de la nouvelle station d'épuration qui sera implantée au bord du Rhin comme proposé par notre Association.

L'ADIR se félicite de cette initiative et souhaite que les travaux démarrent rapidement pour que les nuisances de la station actuelle du Fuchs am Buckel cessent.

M. RAMBAUD annonce la tenue mensuelle d'une émission de l'ADIR à Radio Bienvenue, à partir de mai 1984, affirme l'opposition de l'Association au projet de rocade Est-Ouest et évoque certains problèmes spécifiques à la Cité de l'III (place des Fêtes, terrain de jeux pour les enfants...).

La parole est donnée à la salle.

Certains ne souhaitent pas d'agrandissement de la Cité de l'III dans les conditions actuelles de la voirie. M. REYMANN rappelle le problème du logement social. Les migrants cherchent des logements sociaux qui sont en nombre insuffisant. Où construire ces logements que personne ne veut voir près de chez soi? Il indique toutefois qu'une extension limitée de la Cité de l'III sera réalisée.

## Generalversammlung der ADIR 27. April 1984 im Foyer St-Louis

H. FELIX, Präsident, eröffnet diese Generalversammlung indem er die anwesenden Persönlichkeiten begrüßt, besonders M. REYMANN, Adjoint au Maire. Sodann wird eine Minute Stillschweigen befolgt nachdem der Präsident das Andenken der Verstorbenen, Pfarrer Charles JOST, Vize-Präsident und Charles KAMMERER, Kassenrevisor, würdigte.

M. FELIX gibt nun die Tagesordnung bekannt.

M. GRESS, 2. Sekretär verliest das Protokoll der Generalversammlung von 1983.

Der Aktivitätsbericht des Präsidenten vermerkt die 1983 abgehaltenen Versammlungen, dass die ADIR heutzutage 400 Mitglieder zählt, auch dass sie letzthin in einer Radiosendung dank (RBS) teilgenommen hat, dass der Prozess gegen die CUS gewonnen wurde. Es handelt sich um die artisanale Zone welche rue de l'Anguille errichtet werden sollte. Es wird betont dass die ADIR am 8. Juni 1983, wegen der Umweltverschmutzung am Petroleumhafen intervenierte, so auch bezüglich verschiedenen Bereiche (Kinderkrippe, Informationsstafeln, Radfahrerwege und Pisten, Schmitt-Park, Stadtbäder, neue Schulen...).

M. FELIX stellt die Abwesenheit von Adjoint au Maire und Generalrat H. R. Grossmann fest, und erachtet dies als ein Zeichen der Hostilität gegenüber der ADIR. Unsere nun seit 25 Jahren bestehende Vereinigung, so meint er, sei treu ihren Objektivitäten gewesen und hätte keinerlei Lehren von niemandem zu erhalten. Überzeugt dass man in der Robertsau sowohl Petroleum als auch Ideen habe, wäre man, gegenüber der Gemeindeverwaltung, zum Dialog und zur Konzertation entschlossen.

Sodann gibt H. KUBLER, Kassenverantwortlicher, seinen Bericht. Dieser wird von der Versammlung angenommen und das Komitee nach Gutachten von M. DIDIERJEAN, Kassenrevisor, welcher für die beispielhafte Kassenführung haftet, entlastet.

M. ZIMMER, Ehrenpräsident, verliest die Namen der Mitglieder des ausscheidenden Komitees. M. RAMBAUD wird als 2. Vize-Präsident gewählt und die Herren OSTER, HUTT und FIX treten als neue Mitglieder in das Komitee ein welches einstimmig gewählt wird.

M. GLAESSER ist zweiter Kassenrevisor.

Die Projekte 84/85 werden der Generalversammlung vorgeführt.

M. HERRMANN, Vize-Präsident kommentiert diese Projekte mit Farbfilmfotos. Sie sollen unter anderem dazu führen unsere Flüsse und Ufer zur Geltung zu bringen, den Unterhalt der Gräber im Nordfriedhof zu sichern. Die Phario-Brücke müsste erweitert werden, Fahrradpisten rue de la Sauer in Richtung Dœrnel und auf einem neuen Entwurf chemin Goeb geschaffen werden. Was wird aus dem alten Städtischen Bad? Darüber müsste gesprochen werden (eine Mairie-Annexe z. B.).

Mit der Errichtung der neuen Schule wurde im April 84 begonnen, die Frage der Zufahrt von der rue Mélanie und der rue des Jardiniers bleibt zu regeln.

M. HERRMANN erinnert an das Projekt der beiden jungen Architekten bezüglich des Herzens der Robertsau. Es wurde im letzten «Echo» veröffentlicht und befasst sich mit der Idee der Errichtung eines Marktes vor den Bädern und mit der Wertung des Parks der kleinen Orangerie.

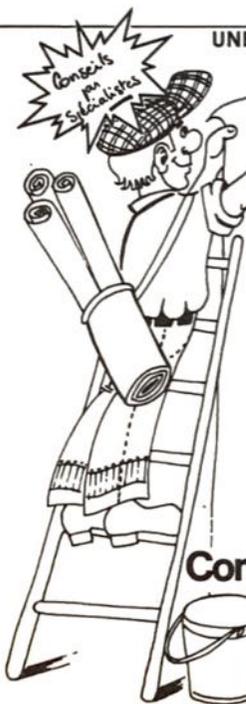
Die ADIR wünscht eine öffentliche Debatte diesbezüglich und wird mit Genugtuung sämtliche Ideen und Vorschläge in Empfang nehmen.

Der Vize-Präsident erläutert auch die erste Versammlung der Extra-Gemeinderats-Kommission über Umweltprobleme welche sich mit dem Bau einer neuen Kläranlage befasst. Sie wird, wie es die ADIR vorschlug am Rande des Rheins errichtet. Wir beglückwünschen diese Initiative, so sagt er, und wünschen dass die Arbeiten schnellstens beginnen damit die veraltete Station am Fuchs am Buckel ausgeschaltet wird.

M. RAMBAUD erinnert an die monatliche Sendung der ADIR auf Radiostation «Strasbourg-Bienvenue» ab Mai 84 und bestätigt die Opposition der Vereinigung zum West-Ost-Rocadenprojekt, auch wirft er gewisse spezifische Fragen der Cité de l'III auf (Festplatz und Spielplätze).

Das Wort haben nun die Anwesenden.

UNE SEULE ADRESSE A RETENIR:



# FOURMENAL

207, route de Lyon - Grand parking - Illkirch-Graffenstaden  
en face de la Caisse d'Epargne Tél. 66.57.92

de remise sur les papiers peints  
"SPECIAL FOURMENAL"  
Ex.: le rouleau 30.40 **21.40** N° 7405  
34.90 **24.40** N° 2416  
le roul. vinyl 46-15 **32.30** N° 1406  
50-65 **35.45** N° 91622

de remise sur tous nos revêtements de sol  
- moquettes en plastiques sur des centaines  
de références de toutes qualités et tous les prix  
Ex.: aigüilleté 44.00 **37.40** N° 294  
Bouclé 66.80 **56.75** N° 280  
Velours 81.40 **69.20** N° 320  
Gerfor 4 m de large 75.80 **64.40** N° 147

Nos peintures HISTOR - VINYL-Plafond - MURS - ISOLATION DEPRON

Comparez avant d'acheter le plus proche  
n'est pas forcément le moins cher

Consultez nos autres collections papiers peints et tissus muraux

Offre valable jusqu'au 31 juillet 1984

Suite page 14

Fortsetzung Seite 14

# PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau

Telephone 31 18 33

ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

## DROELLER-SCHEER

64, route de la Wantzenau  
Robertsau  
tél. 31.36.11

RESTAURANT «*Joyeux Pêcheur*»

Mme Betty Kieffer

- PLATS DU JOUR
- TARTES FLAMBÉES  
mercredi à dimanche à partir de 19 h
- SPECIALITÉS ALSACIENNES  
mardi jour de repos

50, route de La Wantzenau / Strasbourg-Robertsau / 31.00.04



**R. Lachenmaier**

39, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.06.25

FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'encelintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres : Ondulé, Simple
- Torsion
- Bordure parisienne

**KRIEGER RIMMELIN**

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

cadeaux

**Deetjen**

couverts orfèvrerie

Chez tous les spécialistes

Carrosserie automobile

**G. Cournut**

TOLERIE - PEINTURE

Prise en charge par les assurances

— Réparation toutes marques

— Pose pare-brise

— Accessoires

33, rue Schott

Téléphone 31.55.87

67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

ENTREPRISE DE CREPISSAGE ET MAÇONNERIE

## Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER STRASBOURG-ROBERTSAU Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

**Ets SCHUCH et fils s.a.**

8 A au Capital de 250 000 Frs  
Fondée en 1959

SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION  
SPECIALISTE EN ENERGIES NOUVELLES  
INSTALLATION - ETUDE - CONCEPTION

12, Rue Ripelin  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. (88) 31.09.36

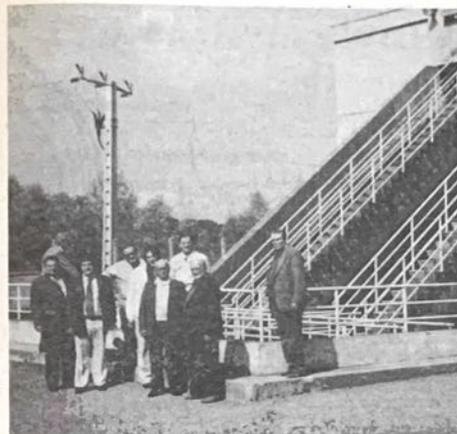
VITRERIE \* MIROITERIE \* ENCADREMENTS

**KOENIG-REIMINGER s.a.**

Fondée en 1900 / Société anonyme au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

- Installations de magasins
- Glaces sécurité pour devantures et pour autos
- Vitrages isolants



1 Le Comité de l'ADIR à la station de relevage et du site de la nouvelle station d'épuration biologique.

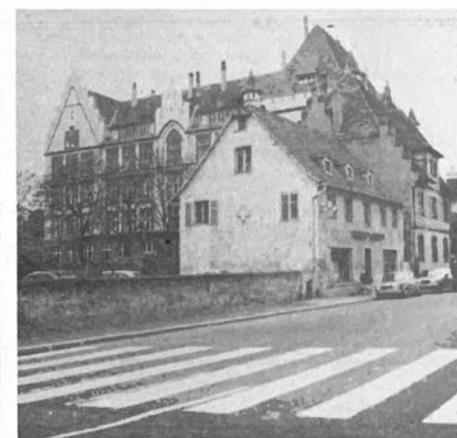
2 Les représentants de l'ADIR (D. Rambaud et E. Herrmann) à la première réunion de la commission de l'environnement à la station du Fuchs am Buckel.

3 La rue de la Sauer, de la cité de l'III vers le Daernel. Il faut élargir la voie et prévoir un trottoir pour piétons et une piste cyclable.

4 Le cimetière-Nord: Les tombes abandonnées après 10 ans seront entretenues suite à l'intervention de l'ADIR auprès de M. Reymann, adjoint au maire.

5 Sur ce terrain sera construit avec la «complicité» de la ville une tour de 18 m qui fera de l'ombre sur notre école Bœcklin. L'ADIR n'est pas d'accord avec le projet. La ville a modifié le projet de POS en avril 1984 pour permettre cette «opération»...! Dans cette affaire nos adjoints au Maire et Conseiller Général sont intervenus un peu tard! Pourtant ils ont participé à la modification du POS en avril 1984 dans le sens de l'intérêt du promoteur!...

### LA ROBERTSAU EN PHOTOS



# Projet de la nouvelle station d'épuration

## Situation actuelle

### LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les communes raccordées au réseau d'assainissement de la Communauté Urbaine de STRASBOURG sont actuellement au nombre de onze. D'autres communes, bien que faisant partie de la Communauté, disposent de leur propre réseau et de leur station d'épuration, telles que les communes de La Wantzenau, Reichstett, Mundolsheim mais pourraient être reliées par la suite à la nouvelle station.

Les douze communes possédant un réseau d'assainissement commun comptent une population globale de 375.000 habitants; les études prospectives réalisées permettent d'estimer que cette population passera à 490.000 habitants à la fin de ce siècle.

Le réseau d'assainissement de ces communes est pour leur majeure partie de type unitaire (un réseau pour les eaux fluviales et les eaux usées) et s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres.

### LA NATURE ET LA QUANTITE DE POLLUTION

La pollution est à la fois d'origine domestique (40%) et industrielle (60%), avec pour ce deuxième poste une prépondérance des industries agroalimentaires (Brasseries, choucrouteries, etc...).

### LES CONDITIONS DE TRAITEMENT ET DE REJET ACTUELLES

La majeure partie des effluents — plus de 200.000 m<sup>3</sup> en moyenne par jour — est actuellement conduite vers les installations d'épuration existantes au lieu-dit « FUCHS-AM-BUCKEL » à la Robertsau.

La filière de traitement se limite à un dégrillage et une décantation simple qui dans les conditions actuelles de surcharge hydraulique ne permet pas d'éliminer plus de 10 à 20% de la pollution reçue. Le reste de la pollution produite par l'agglomération est rejeté dans le Rhin à proximité de cette station par l'intermédiaire d'une station de relevage.

A noter, qu'en cas de surcharge hydraulique, lorsque la station de relevage ne fonctionne pas (situation fréquente en période orageuse, l'alimentation en énergie électrique s'effectuant en antenne sans groupe électrogène de secours) le rejet s'effectue dans un « bras mort » le STEINGIESSEN, via le Rhin par le canal latéral de drainage, y créant une pollution accidentelle et chronique importante.

### OPPORTUNITE DE LA STATION D'EPURATION

En situation assez prochaine, quand seront en service les stations de BALE (1984), MULHOUSE (1986) et RHONE-POULENC-CHALAMPE (1986), la pollution rejetée par l'agglomération de STRASBOURG représentera 80% du total de l'ensemble des flux rejetés pas les gros centres de pollution situés sur le bassin versant amont.

Il n'est pas pensable que STRASBOURG — capitale de l'Europe — reste à l'écart des efforts engagés sur le bassin du Rhin en France et dans les autres pays arrosés par ce fleuve. Cette nouvelle station est indispensable pour atteindre un niveau de qualité permettant la production d'eau potable à l'aval dans des conditions convenables (en Hollande en particulier).

### SITES D'IMPLANTATION DE LA NOUVELLE STATION

Deux sites ont été envisagés pour l'implantation de la station d'épuration projetée: ils se raccrochent aux installations d'épuration existantes:

**SITE A:** Site de la station d'épuration actuelle au Fuchs-am-Buckel;

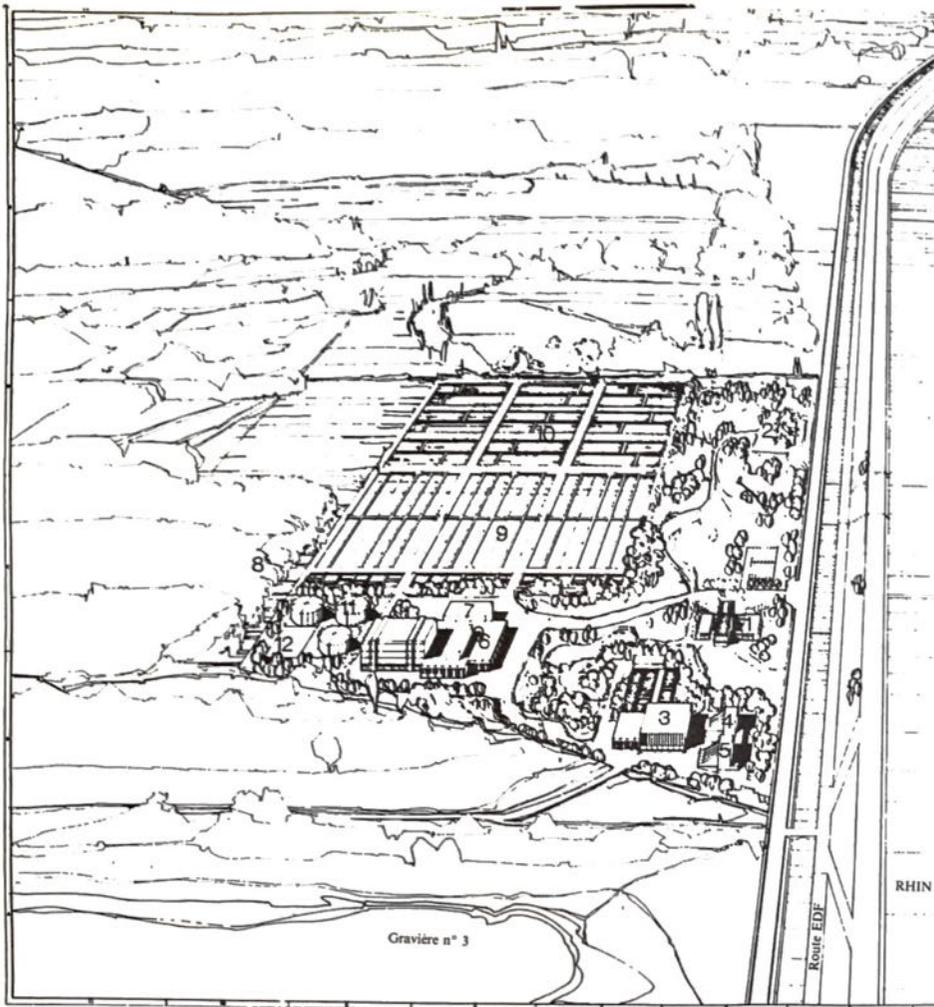
**SITE B:** Site de la station de relevage et rejets actuelle au bord du Rhin.

L'aire de l'étude d'environnement couvre ces deux sites.

L'étude d'impact établie conformément à la loi sur la protection de l'environnement de 1976 a analysé les différents aspects de projet et leur impact en ce qui concerne:

- la topographie, la géologie et la consommation de l'espace,
- l'impact sur l'environnement urbain et le paysage au point de vue esthétique, bruits, odeurs, fumées,
- les répercussions éventuelles sur la nappe phréatique et les eaux de surface: le Rhin, le STEINGIESSEN et le HELLWASSER,
- les influences sur la faune et la flore.

Après analyse des effets possibles du projet sur l'environnement dans les 2 cas, le site B en bordure du Rhin a été retenu en 1983.



## Second avis d'ouverture d'une enquête publique à STRASBOURG

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de construction de la station d'épuration biologique de STRASBOURG, ordonnée par arrêté modifié du 17 mai 1984, ouverte depuis le 4 juin 1984 sur le territoire de la ville de STRASBOURG et de la commune de LA WANTZENAU, se déroulera jusqu'au 5 juillet 1984 inclusivement.

Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier d'enquête au Centre administratif de la communauté urbaine de Strasbourg, 1, place de l'Étoile, et à la mairie de LA WANTZENAU, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) et consigner, s'il y a lieu, leurs observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au président de la communauté urbaine de Strasbourg, au maire de LA WANTZENAU ou au commissaire-enquêteur, Monsieur Gilbert CARTIERRE, chef de bataillon du génie à la retraite, demeurant 11, place des Halles à STRASBOURG. Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public au Centre administratif de la communauté urbaine de Strasbourg, 1, place de l'Étoile, bureau n° 502, les 3, 4 et 5 juillet 1984 de 15 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, à la préfecture, bureau n° 129, à la sous-préfecture de STRASBOURG-CAMPAGNE, au Centre administratif de la communauté urbaine de Strasbourg et à la mairie de LA WANTZENAU. (538969)

- 1 BATIMENT ADMINISTRATIF
- 2 LOGEMENTS DE FONCTION
- 3 PRETRAITEMENT
- 4 RELEVEMENT AMONT
- 5 RELEVEMENT AVAL
- 6 TRAITEMENT DES BOUES
- 7 CENTRALE DE PRODUCTION D'AIR
- 8 BASSIN D'AERATION
- 9 CLARIFICATEUR
- 10 DIGESTION
- 11 EPAISSISSEUR

Les personnes intéressées peuvent consulter ce dossier au 4<sup>e</sup> étage du Centre administratif de la CUS.

Nous aurions souhaité que ce dernier puisse être consulté à la Robertsau.

L'argument essentiel contre le site A a été la proximité du tissu urbain existant.

C'est aussi l'avis de l'ADIR qui dès 1980 avait proposé le site B, à condition que la forêt du Rhin soit préservée au maximum et que toutes les précautions soient prises pour éviter la pollution de la nappe phréatique, les nuisances dues aux bruits, aux fumées et aux odeurs.

## Les raisons du choix du système de traitement finalement adopté

L'appel d'offres avec Concours organisé en 1983 a débouché sur la présentation par les concurrents de plusieurs solutions ou options. De nombreux critères sont intervenus dans le choix. Les plus importants qui ont présidé à la décision finale étaient:

- **Élimination de toute solution prenant en compte le traitement thermique des boues en raison de nuisances qu'il génère (odeurs) et de l'entretien onéreux (usure, corrosion);**
- **Élimination des solutions prenant en compte la digestion pour des raisons économiques (coût d'investissement supplémentaire important) et techniques (diminution importante du pouvoir calorifique des boues digérées par rapport aux boues fraîches);**
- **Faveur donnée à l'incinération finale pour la destruction des boues. Le non-valorisation agricole des boues, mise en évidence par les études faites par la Chambre d'Agriculture, ainsi que les quantités importantes de boues déshydratées produites, imposait de facto l'incinération.**

D'une façon générale, les comparaisons technico-économiques ont abouti au choix de cette filière et certaines notions de fiabilité ont éliminé les matériels ou processus, dont le peu d'expérience ne permettait pas de démontrer d'une façon sûre, les garanties théoriques annoncées par les concurrents.

## Description simplifiée des installations projetées

### CIRCUIT DES EAUX

- Ce circuit comporte successivement:
- la station de relevage des effluents à l'aide de vis d'Archimède,
  - plusieurs prétraitements: dégrillage, déssablage, deshuilage,
  - une première épuration purement physique appelée décantation primaire,
  - une aération intense dans des bassins afin de rendre décantable la pollution organique colloïdale,
  - la décantation secondaire ou clarification qui permet de séparer la pollution de l'eau,
  - le comptage des effluents épurés,
  - le rejet de ces effluents épurés par l'intermédiaire d'une deuxième station de relevage à vis d'Archimède également.

### CIRCUIT DES BOUES

- Les boues de décantation primaire et secondaire sont mélangées et passées par les étapes suivantes:
- l'épaississement des boues,
  - le conditionnement chimique organique des boues,
  - la déshydratation mécanique par filtres-presses,
  - l'incinération.

## La liste des mesures compensatoires retenues à l'issue du concours

### INTEGRATION AU SITE ET EXPRESSION ARCHITECTURALE

Le dossier principal d'impact a défini les conditions à respecter en vue de préserver l'environnement. Le site retenu pour la nouvelle Station, à l'écart des zones urbanisées, s'inscrit dans un paysage naturel de qualité; la forêt de la Robertsau et le bord du Rhin, sont des lieux de promenade et de loisirs très fréquents.

Outre la sensibilité de ce site d'accueil qui a obligé les concepteurs à étudier avec soin les problèmes d'intégration architecturale et paysagère, deux contraintes techniques étaient à prendre en compte:

- la présence de la nappe phréatique, réputée inépuisable, à un mètre sous le terrain naturel.

## Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

## HYPROMAT

28, rue Bœcklin  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. 31.19.96



## Coiffure Claude-Wagner

Maitre Coiffeur  
DAMES - MESSIFURS  
SOIN DU CHEVEU  
COÛPE NOUVELLE LIGNE  
PARFUMERIE  
TRAVAIL SOIGNÉ

**CLAUDE  
WAGNER-CLAUDE**  
94, rue Bœcklin 31.03.03  
26, rue de l'III 31.13.89

Votre agent Renault

## STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien  
Lavage - Blaxonnage - Plastifiage  
Equilibrage, etc.

Gérants: **Monsieur et Madame BOUCHER**  
17, rue de l'III / tél. 31.21.61

## Auto-Ecole de l'III

M. Contet François

Cours de code et tests au forfait  
Formule traditionnelle ou accélérée

Bureau ouvert de 18 h à 20 h  
sauf samedi

103, route de la Wantzenau  
67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.51.41



◆ SERRURERIE  
FORGE  
MENUISERIE  
ALUMINIUM

**ERNEST HANSSEN**

80, route de la Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
☎ (88) 31.16.15

## Epicerie fine

MARC VEGELE

FRUITS et LEGUMES  
livraison à domicile

30, rue Bœcklin  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. 31.19.28

Installations SANITAIRES  
PLOMBERIE  
CANALISATIONS  
ZINGUERIE  
COUVERTURES



TOUS TRAVAUX DE TOITURES / ISOLATIONS

Etablissements **WERNERT F.**

76a, RUE DES JARDINIERS  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU / TÉLÉPHONE 31.03.20

Suite de la page 9

— la situation du terrain dans une zone de polder inondable du Rhin.

### Mesures prévues contre les nuisances

#### ODEURS, BRUITS ET FUMÉES

Les nuisances, essentiellement les odeurs, le bruit et les fumées, ne sont pas absentes des stations d'épuration et exigent des dispositions efficaces pour en atténuer les effets.

#### PROTECTION CONTRE LES ODEURS

Les boues sont constituées pour plus de 2/3 de leur masse de matières organiques. La moitié d'entre elles est apte à subir des décompositions par le jeu de phénomènes naturels. Ces réactions biochimiques se traduisent, entre autres phénomènes, par l'émission de gaz. La nature des gaz émis dépend des conditions dans lesquelles s'effectuent les réactions de dégradation, mais les réactions étant très variées, les produits de décomposition le sont aussi. C'est pourquoi, on trouve en permanence dans les gaz issus d'une décomposition des boues, des constituants odoriférants, mercaptans, acides... La concentration de ces polluants est variable, mais toujours suffisante pour que des odeurs nauséabondes soient émises.

Dans le projet, il a été élaboré des dispositions pour :

- contrôler les réactions de décomposition des boues,
- limiter les émissions d'odeurs à des volumes précis,
- capter l'air des zones d'émission et le diriger vers une unité de traitement avant rejet à l'atmosphère.

#### PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Pour lutter efficacement contre les bruits, les dispositions générales ci-après résumées ont été adoptées :

- toutes les machines bruyantes sont installées à l'intérieur de bâtiments. Celles dont la puissance est importante sont elles-mêmes isolées à l'intérieur des locaux dans des cellules,
- les locaux « bruyants » sont garnis de matériaux absorbants,
- des dispositifs « amortisseurs » (socles anti-vibratils-joints souples) sont définis pour limiter les vibrations; il en va de même pour les bruits à la source (silencieux).

#### EPURATION BIOLOGIQUE

Le traitement biologique comporte :

- une aération avec une zone d'anoxie,
- une clarification,
- une recirculation des boues.

L'aération par fines bulles a été adoptée, pour limiter au minimum la production d'aérosols.

La recirculation des boues s'effectue par vis d'Archimède. Bâches et auges sont couvertes pour protéger l'environnement contre le bruit et les odeurs. Les moteurs d'entraînement sont installés dans un bâtiment dont les parois, portes et vitrages sont insonorisés et la ventilation équipée d'un silencieux.

Comme pour la décantation primaire qu'ils prolongent, bassins d'aération et clarificateurs sont intégrés au paysage, pour créer un effet d'écran continu périphérique.

#### INCINERATION

Les boues déshydratées sont incinérées dans un four à lit fluidisé portant les gaz à haute température.

Le four est installé dans un bâtiment (6), contigu à l'atelier de filtration. L'atténuation du bruit est facilement obtenue par le bardage du bâtiment.

Les fumées refroidies pénètrent dans un filtre électro-statique, dans lequel elles se débarrassent des poussières minérales qu'elles contiennent avant de s'échapper par une cheminée dans l'atmosphère.

Les cendres, captées dans le dépoussiéreur, sont stockées dans un silo à partir duquel, elles sont évacuées périodiquement par camion, vers un lieu de décharge.

#### INSTALLATION DE DESODORISATION

La présence dans les eaux, dans les déchets issus du prétraitement et, surtout dans les boues, de composés chimiques malodorants, impose une ventilation des différentes zones où les risques sont les plus importants :

- le bâtiment de prétraitement,
- les épaisseurs de boues mixtes,
- l'atelier de déshydratation par filtres à bandes.

Le traitement retenu est un traitement chimique, qui met en œuvre des réactions de neutralisation et d'oxydo-réduction à pH contrôlé. Ce traitement est poursuivi par une addition finale d'ozone dans un tunnel à 3 compartiments en série.

Les réactifs (acide sulfurique, eau de javel et soude) sont injectés dans de l'eau pulvérisée dans l'air.

Les ventilateurs sont installés dans un local isolé phoniquement au-dessus du bâtiment du traitement des boues.

#### FOSSE DES MATIÈRES DE VIDANGE

Au nombre de deux, les fosses de réception des matières de vidange sont couvertes.

Le déversement s'effectue par des prises rapides avec bouchon. Un siphon d'admission des produits de vidange dans la fosse de réception empêche la remontée des odeurs.

La mise à l'atmosphère de la fosse est assurée par un filtre muni d'une cartouche de charbon actif.

## Enquête d'utilité publique

Lettre de l'ADIR au Préfet

Objet: Enquête d'utilité publique  
de la nouvelle station  
d'épuration de Strasbourg

Monsieur le Préfet, Commissaire de la République,

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte jusqu'au 5 juillet 1984 nous avons l'honneur de vous soumettre nos remarques et nos propositions au sujet de la construction de la station d'épuration biologique dans la forêt de la Robertsau :

— nous avons constaté le 22 juin 1984 que cet avis d'enquête n'était pas affiché dans le quartier de la Robertsau où nous n'avons toujours pas de panneaux d'affichage et d'information officiels comme imposé par la loi.

D'autre part cet avis n'était pas affiché sur le site de la future station d'épuration comme l'exige la loi.

— le site B en bordure du Rhin a notre préférence. Il limite les nuisances inhérentes à une telle installation que nous subissons dans les quartiers nord de la Robertsau depuis de trop nombreuses années vu la proximité des constructions existantes.

— s'il nous faut bien accepter cette nouvelle installation qui étant son importance aura des répercussions sur l'environnement de la

forêt de la Robertsau et sur notre quartier, nous exigeons néanmoins que toutes les mesures soient prises et effectivement réalisées et garanties pour que ces nuisances inévitables soient réduites au minimum en particulier au sujet des odeurs, des fumées et du bruit.

La forêt de la Robertsau qui vient d'être aménagée à proximité du site envisagé est une zone de loisirs très fréquentée actuellement par les Robertsauviens et tous les Strasbourgeois. Il faut limiter la destruction de la forêt au strict nécessaire.

— nous demandons que des garanties sérieuses soient données en ce qui concerne la protection de la nappe phréatique contre le déversement des eaux usées, les fuites éventuelles, le stockage des résidus. Ce dernier problème du stockage des résidus (28 m<sup>3</sup> de résidus par jour dont des métaux lourds très toxiques) ne nous paraît pas résolu pour l'instant au vu du dossier et des réponses apportées à nos questions à ce sujet. Un lieu de décharge approprié reste à trouver mais il faut éviter de le stocker au contact de la nappe phréatique comme actuellement.

— toutes les mesures devront être prises pour éviter une augmentation du trafic des voitures et des poids lourds à travers le quartier de la Robertsau et du Conseil des Quinze. (voir étude d'impact)

Suite page 12

— pour l'accès des camions à cette station nous demandons que la « route EDF » soit enfin ouverte officiellement au trafic et qu'elle soit élargie de 2 mètres plus une piste cyclable de 2 mètres de chaque côté. Ce tronçon devra être l'amorce de la « Rocaade Est » à travers le Port prolongé par la construction d'un nouveau pont au niveau de l'Ecluse Nord.

Le tracé de la Rocaade Est projeté au POS de Strasbourg à l'ouest de la station d'épuration, comme indique sur le plan ci-joint, devra être reporté à l'est de la station pour éviter de détruire une partie importante de notre belle forêt de la Robertsau quitte à déplacer les bâtiments de relevage et administratifs de quelques mètres vers l'ouest pour dégager une emprise de 30 mètres.

## Réponse de la Mairie à une demande de l'ADIR

Strasbourg, le 14 mars 1984

Monsieur Raymond FELIX  
Président de l'ADIR

42, rue de l'III - 67000 STRASBOURG

**Objet:** Panneaux réservés à l'affichage  
d'opinion et aux associations  
sans but lucratif.

Monsieur le Président,

Par lettre du 18 novembre 1983 vous avez bien voulu me faire part de vos suggestions au sujet de la mise en place à Strasbourg de panneaux réservés à l'affichage d'opinion et aux associations.

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au décret n° 82-220 du 25 février 1982, 37 panneaux de ce type vont être implantés dans les prochains jours sur l'ensemble du territoire de la Ville de Strasbourg. Ces panneaux représentent une surface totale affichable de 142 mètres carrés et dépassent les normes minimales prescrites par le décret cité plus haut.

En ce qui concerne le quartier de la Robertsau les emplacements suivants ont été retenus, conformément à vos propositions:

- devant l'Ecole Bœcklin,
- sur le parking de la piscine,
- à l'intersection de la route de La Wantzenau et de la rue de la Papeterie, près du magasin MIGROS. Cet emplacement permettra de s'adresser aux clients du magasin ainsi qu'aux usagers du Centre de Loisirs et de l'Ecole de la Niederau,
- devant la Tour Schwab à la Cité de l'III.

A propos de votre demande d'un emplacement supplémentaire à la Cité de l'III, je me propose, pour le moment, d'en rester au nombre de 37 panneaux. Néanmoins, si l'expérience devait s'avérer concluante, il sera toujours possible, par la suite, d'augmenter ce nombre, auquel cas je ne manquerai pas de tenir le plus grand compte de votre proposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

G. GILLIOT  
Adjoint au Maire

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Entente des Sociétés de la Robertsau

du 11 mai 1984 à 20h30 au Châlet du Rohrkopf de l'APP Robertsau

13 Associations étaient représentées et 1 était excusée par lettre. Après approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente, des rapports du Président, du Trésorier, et des Commissaires aux comptes, l'assemblée est passée à l'élection du nouveau Comité.

M. ZIMMER Emile, Président de l'Entente depuis 18 ans, étant démissionnaire, M. FELIX Raymond, vice-président, propose la candidature de M. LACHENMAIER René. Après une discussion très ouverte l'assemblée a voté à l'unanimité M. LACHENMAIER Président de l'Entente. Le Bureau est composé comme suit:

M. LACHENMAIER René	Président
M. FELIX Raymond	Vice-Président
Mme JEANVOINE Alice	Trésorière
M. HERRMANN Edgar	Secrétaire

A l'unanimité M. ZIMMER Emile a été élu Président d'Honneur de l'Entente.

Suite page 14

— dans l'optique de la Rocaade Est sur le tracé de la route EDF actuelle, nous estimons que les 3 maisons d'habitation devraient être déplacées au sud de l'emprise de la station en bordure de la gravière 3. Cet emplacement serait certainement plus logique au regard des vents dominants et des nuisances (odeurs, bruits) et plus agréable au point de vue site pour le personnel.

Dans l'esprit d'une suite favorable à nos propositions, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Commissaire de la République, l'expression de nos sentiments distingués et respectueux.

Le Vice-Président de l'ADIR  
Responsable de la commission  
Environnement  
E. HERRMANN

## Lettre de l'ADIR au Président de la CUS

**Objet:** Plan des pistes  
cyclables de la CUS.

Monsieur le Président,

Nous avons noté avec beaucoup d'intérêt votre initiative de publier un plan des pistes cyclables de la Communauté Urbaine de Strasbourg et des recommandations pratiques pour les adeptes du vélo.

Si la bicyclette retrouve de plus en plus la faveur du public il faut effectivement s'en réjouir mais l'ADIR estime qu'il faut surtout encourager et favoriser l'utilisation des 2 roues en réalisant des pistes cyclables assurant les meilleures conditions de sécurité aux usagers.

A la Robertsau, quartier traditionnel, le vélo a toujours été très utilisé mais il faut reconnaître que les conditions de sécurité deviennent de plus en plus mauvaises avec l'urbanisation et l'augmentation du trafic des voitures.

Nous constatons malheureusement sur votre plan que la Robertsau est presque complètement dépourvue de vraies pistes cyclables: il n'y a qu'un « avorton » de 200 m très mal conçu dans la rue de l'III et un petit « rejeton » de 50 m sur la passerelle de l'III vers la zone artisanale du Marais.

Dans l'objectif d'une discussion à ce sujet nous vous soumettons nos propositions pour plusieurs tracés où des pistes cyclables devraient être réalisées dans l'ordre d'urgence ci-après:

- Rue de la Sauer vers le Dœrnel, le long du Muhtwasser et de l'III pour l'accès au centre ville.
- Le long de la Rue de l'III, de la Rue de la Papeterie, la Rue de la Renaissance pour l'accès aux écoles, à la piscine et aux installations sportives, de Pourtalès et de la Forêt du Rhin.
- Le long de la Route de la Wantzenau vers le Fuchs am Buckel.
- Le long de la Rue du Dr François, Rue Schutz et Rue du Chevalier Robert pour l'accès à l'Ecole Bœcklin et au Centre de la Robertsau.
- Le long de l'axe Nord-Sud vers la Rue Gorb et le Centre Ville.

Restant à votre disposition pour toute discussion à ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Vice-Président de l'ADIR  
E. HERRMANN

## BUFFET DE LA GARE DE STRASBOURG



Tél.: (88) 32.68.28

BAR  
BRASSERIE  
TAVERNE  
RESTAURANT

Salons pour  
groupes de voyages,  
banquets, réunions,  
repas d'affaires.

## VIDEO-CLUB à la ROBERTSAU

Votre

vous propose

- un choix important de Films
- des locations de Jeux ATARI (Console et cassettes)
- des locations de Magnétoscopes

Renseignez-vous. Soyez les bienvenus.

## VIDEO-NORD

85, rue Bœcklin  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. (88) 31.07.10

## PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- ★ Soins du visage et du corps
- ★ Bronzarium
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Téléphone (88) 31.02.37

SUR RENDEZ-VOUS

## Garage R. BUR

18 - 20, rue Mélanie  
67000 Strasbourg-Robertsau  
téléphone 31.02.41



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE  
ET DE FERBLANTERIE

## Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- ★★ TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc...
- ★★ tuiles plates et mécaniques cartons et feutres bitumés
- ★★ TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT

## POMPES FUNÈRES Marcel VIERLING

- ★ CERCUEILS
- ★ TRANSPORTS
- ★ ENTERREMENTS
- ★ INCINÉRATIONS

Remise 10% sur présentation de cette annonce sur tous les articles funéraires du magasin

40, rue Bœcklin / Strasbourg-Robertsau / tél. 31.32.47

## Ets WISSER MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes  
Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces

- Tronçonneuses STEHL
- Tondeuses GABY fauchent les hautes herbes
- Atomiseurs FONTAN
- Motohermines LOADAMP
- Moto HOU ISEKI et HOLDER
- Arroseur vert Gardiner
- Tondeuses ZUNDAPP

GRAND CHOIX en

Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder  
Aliments composés pour aviculture

## PHOTO



## CINE-SON

Laboratoire  
couleurs  
et studio  
de prises  
de vue sur place

## Studio Jacques

11, rue du Docteur Wehrhlin  
67000 STRASBOURG  
Tél. (88) 31.24.57

Reportage  
Industrie  
Edition  
Matériel  
Photo aérienne

Concessionnaire agréé des grandes marques :  
CANON - MINOLTA - NIKON  
- OLYMPUS - ROLLEI - VOIGTLÄNDER

## RESTAURANT

## Pizzeria Sarda

94, rue Bœcklin  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. (88) 31.47.96

Ouvert tous les jours de 11 h 45 à 13 h 30 et de 18 h 30 à 23 h 00  
Dimanche de 18 h 30 à 22 h Fermé le MARDI

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

## M. CHRISTMANN

2, rue du Plan  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Livraison à domicile tél. 31.19.33

Quant à l'état du cimetière Nord, M. l'Adjoint informe que les tombes sont des propriétés privées pendant les dix premières années et qu'une amélioration a été apportée suite à son intervention auprès du Service des Cimetières.

- Il cite ensuite les prochaines réalisations à la Robertsau :
- en 1984 : élargissement du Chemin Gœb avec une piste cyclable,
  - en 1985 : construction de la nouvelle station d'épuration au bord du Rhin,
  - en 1985 : réalisation d'un canal de drainage autour du port aux pétroles et à travers la forêt de la Robertsau,
  - réalisation d'un premier tronçon de la rocade Est, le long du port avec construction d'un nouveau pont à la hauteur de l'Écluse Nord.
- L'ADIR a ainsi appris avec plaisir que « la transversale Est-Ouest » ne constitue plus une priorité pour le Maire de Strasbourg.
- le maintien du bâtiment des « Bains Municipaux » qui sera réaménagé pour les Associations et pour des services annexes de la Mairie.

En vue de résoudre le problème des « droits de riverains » des initiatives ont été prises par M. le Maire pour trouver une solution.

M. FELIX remercie M. REYMANN pour son intervention et indique que la suppression de la loi injuste sur les droits de riverains serait une grande victoire pour l'ADIR.

Mme ERNST demande que l'assainissement des rues ne soit pas accompagné d'un élargissement automatique de celles-ci. Là aussi M. REYMANN pense qu'une solution adaptée à la Robertsau peut être trouvée.

M. ZIMMER parle du problème du bruit occasionné par la sortie des pompiers du Centre de secours Nord la nuit et constate que les habitants à revenu modeste ne peuvent plus construire à la Robertsau à cause de la cherté des terrains. Il rend l'Assemblée attentive au problème de la « salle des Fêtes », la petite salle construite Rue du Docteur François ne répondant pas aux besoins des Associations de la Robertsau.

L'Assemblée Générale se termine après avoir fixé la cotisation à 30 F par année.

Gewisse verweigern jeden Neuanbau in der Cité de l'III in den heute bestehenden Zufahrtsmöglichkeiten. M. REYMANN erinnert an das Problem der Sozialwohnungen. Die Migranten suchen Sozialwohnungen von welchen es nicht genug gibt. Wo sind solche zu errichten wenn sie niemand in seiner Nähe will? Er bestätigt jedenfalls dass eine begrenzte Erweiterung der Cité de l'III verwirklicht wird.

Bzüglich des Unterhalts der Gräber auf dem Nordfriedhof sagt H. REYMANN: Die Gräber seien die ersten 10 Jahre Privatbesitz, es wurden nach seiner Intervention Unterhaltsarbeiten verrichtet.

- Er zitiert die kommenden Realisierungen in der Robertsau :
- 1984 : Verbreiterung des Chemin Gœb mit einer Radfahrerpiste,
  - 1985 : Bau einer neuen Kläranlage am Rheinufer,
  - 1985 : Bau eines Entwässerungskanal um den Petroleumhafen und durch den Robertsauer-Wald,

Realisierung des ersten Teils der Ost-Rocade, längs des Hafens mit der Errichtung einer neuen Brücke an der Nordschleuse. So erfährt die ADIR mit Freude dass die Querbahn West-Ost für die Gemeinde keine Priorität mehr darstelle,

5) Erhalt der Gebäude des alten Bades. Sie werden den Vereinigungen dienen und gewissen Dienststellen der Mairie.

Um den «Anreiner»-Problemen gerecht zu werden wurden vom H. Maire gewisse Initiativen ergriffen.

M. FELIX dankt M. REYMANN für seine Intervention und unterstreicht dass die Beseitigung des ungerechten Gesetzes über die «Anreinerrechte» für die ADIR ein grosser Sieg sein würde.

Mme ERNST verlangt dass die Kanalisationsarbeiten nicht automatisch zur Verbreiterung unserer Gassen führt. M. REYMANN denkt dass eine adaptierte Lösung für die Robertsau gefunden werden kann.

M. ZIMMER äussert sich bezüglich des nachteiligen Lärms anlässlich der Ausfahrten unserer Pompiers und macht die Feststellung dass angesichts der Teuerung der Bodenpreise, es für einen bescheidenen Bürger aus unserem Vorort unmöglich wird etwas zu erbauen. Der Neuerrichtete Festsaal, rue du Dr François, stellt er auch fest, entspricht nicht den Bedürfnissen der Vereinigungen der Robertsau.

Die Generalversammlung wird geschlossen nachdem der Jahresbeitrag auf 30 F erhöht wurde.

### Les responsables de l'ADIR en 1984

#### LE COMITE

Président d'honneur : M. E. ZIMMER  
 Vice-Président : M. W. SCHMIDT  
 Président : M. R. FELIX  
 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. E. HERRMANN  
 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. D. RAMBAUD  
 Secrétaire : M. J.-C. QUINTILIANI  
 Secrétaire-adjoint : M. R. GRESS

Trésorier : M. H. KUBLER  
 Trésorier-adjoint : M. F. KARCH  
 Assesseurs : Mme I. ERNST, M. A. FIX, M. KELLER, M. H. KESSLER, M. OSTER, M. A. NADIG, M. HUTT

#### REVISEURS AUX COMPTES

M. DIDIERJEAN, M. GLAESSER

- coordonner le programme des manifestations lors de réunions trimestrielles
- organiser des fêtes avec l'ensemble des associations
- informer les habitants du quartier sur les activités des diverses associations.

Le Président souhaite que les divergences passées puissent être apaisées et que l'Entente reprenne ses activités avec la participation de tous dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Pour favoriser le développement harmonieux de la vie associative du quartier il souhaite également les meilleures relations avec les responsables de l'administration municipale au bénéfice de toutes les Associations.

**SOPARO**  
SARL

1, rue Kempf  
67000 STRASBOURG  
Tel. 31.42.10

Bricolage - Service  
Tous travaux de menuiserie  
Découpes sur mesures

## UN REGARD NEUF sur la Décoration



anciennement FOURMENAL  
**VARIATIONS DECORS**  
 55, rue Bœcklin - STRASBOURG-ROBERTSAU  
 Téléphone 31.23.30

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## Assemblée Générale de l'Association des Locataires

### «Donner la parole aux habitants de la Cité de l'III»

Les habitants de la Cité de l'III se sont retrouvés nombreux lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Locataires de leur quartier (A.L.C.I.) qui s'est tenue récemment au Foyer des Loisirs de la Tour Schwab.

Après un mot de bienvenue du Président D. Rambaud, une minute de silence a été observée en mémoire du curé Charles Jost, ancien secrétaire de l'association, décédé il y a un an.

Le déroulement des débats a permis de faire le point sur les activités de l'A.L.C.I.

La fête du 25<sup>e</sup> anniversaire de la cité en juin 1983 a montré que l'association entend défendre vigoureusement son quartier : Des rampes métalliques ont été installées devant le Centre Commercial et devant la Tour Schwab ; un contrôle des charges locatives a été effectué au siège de l'Habitation Moderne ; le soutien aux activités du Conseil des Résidents... «Un bilan globalement positif» estiment les responsables de l'association «mais dans certains domaines les actions sont à poursuivre». Ils mettent en relief les deux aspects les plus importants de ce bilan. Le développement des activités socio-culturelles qui «avec la fusion prochaine de l'Association pour la Promotion d'un Centre Socio-culturel à la Cité de l'III et le Centre de la Robertsau permettra à ce dernier de prendre sa vitesse de croisière et de remplir ses objectifs sociaux et à la cité de l'III d'amplifier ses projets d'animation avec des moyens matériels nettement supérieurs».

Les actions engagées contre les remontées d'eau usées dans les lavabos, éviers et baignoires des logements des rez-de-chaussée, «les interventions des services techniques de la CUS et de l'HM ont fait la démonstration du bon fond de nos revendications : le mauvais entretien des conduites de descente». Ainsi c'est une cinquantaine de cas qui ont pu être transmis à l'HM, des actions de nettoyage vont y être entreprises.

### Relever le défi

Nos quartiers vont-ils exploser chaque été? Sans dramatiser, l'Association des Locataires demande que des mesures soient prises

## Société Ouvrière des Arts et Sports Robertsau FSGT

### Assemblée Générale

La SOAS a tenu en début d'année son assemblée générale. Le président M. Schœllhammer Eugène a ouvert la séance de cette très importante assemblée générale devant une fort belle assistance.

En effet, après plus de 50 années au service de sa société dont 19 années de présidence, M. Schœllhammer s'est retiré, comme prévu, lors de la dernière assemblée générale. Est élu président M. HARNISCH Emile, le secrétaire sortant, celui-ci rendit hommage au président sortant et fit un bref résumé de sa carrière, à l'issue de ce discours un magnifique cadeau-souvenir fut offert à M. Schœllhammer.

Le nouveau comité a été formé comme suit :

- Présidents d'honneurs : MM. SCHELLHAMMER et SIEGFRIED
- Membres d'honneurs : MM. FRIESS et TOMASINA
- Président actif : M. HARNISCH Emile
- Président délégué : M. GIER Jean-Claude
- Vice-président : M. BRUNETIERE Jean
- Secrétaire : Mme KINTZ Ginette
- Trésorier général : M. PAILLARD André
- Responsable travaux et entretien : MM. SIEFFER Claude et VIX Alfred
- Responsable matériel et entraîneur des équipes de football : M. MCEBS René

avant que «seule la seconde partie de l'alternative «réhabiliter ou détruire» ne soit possible». Les événements récents et parfois dramatiques qui se sont déroulés aux «Minguettes» de Vénissieux ou à la cité des «4000» de la Courneuve rappellent que les grands ensembles existent encore. Et qu'il n'est pas toujours facile d'y vivre. L'association propose de relever le défi du développement social du quartier. Pour cela il faut des moyens financiers mais il est aussi nécessaire de mobiliser l'ensemble des énergies. A cet égard «l'opération HVS du Neuhof ne doit pas servir à se donner bonne conscience».

A cette fin l'A.L.C.I. propose de donner la parole aux habitants. «Ils en auraient des choses à dire.» Sur l'évolution du montant des loyers, la sécurité, les bruits intérieurs, l'entretien des parties communes... A plus court terme les locataires demandent : la poursuite des économies d'énergie, la fin de la rénovation des façades, la mise en place d'une porte au silo à voitures de la rue de la Doller, l'augmentation du nombre de garages, l'entretien des espaces verts, la création d'un Centre Socio-Culturel.

Depuis, l'association a organisé sa soirée familiale du 2 juin qui a été un franc succès.

Les rapports usuels ont été faits par G. Baumann et Ch. Schütté. Les statuts ont été remis à jour. Le Comité de l'Association comporte maintenant 35 membres et a été renforcé par l'arrivée de Mlle Schmidlin, Mmes Schaub, Settbom et Delacote et MM. Fritsch, Muths, Hegy et Bentata. Le Bureau comprend : Denis Rambaud (président), Mme Ackermann et J.-J. Coulaud (vice-présidents), J.-P. Muths (secrétaire), G. Baumann (secrétaire-adjoint), C. Schütté (trésorier), G. Briswalter (trésorier-adjoint), E. Benz et R. Graff (réclamations-doléances), R. Jeanvoine. Réviseurs aux comptes : Mlle Gabel Y. et M. Klein S.

Les responsables de l'association peuvent être contactés tous les samedis de 10 à 11 h au local de la Tour Schwab, entrée par la rue de la Doller. Les permanences juridiques gratuites ont lieu les premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 18 h 30 à 20 h. Le service réclamations-doléances doit être contacté aux n° de tél. suivants : 31.37.25 - 31.03.61 ou au 31.05.75. Denis RAMBAUD

- Responsable terrain-vestiaire : M. SIEFFER Claude
- Assesseurs : MM. BERI Jean-Marie, HUBER Hubert et MERTINS Heinz
- Responsables football : MM. BRUNETIERE Jean, KINTZ Edmond et TOCQUE Philippe
- Responsable pétanque : M. TOCQUE Philippe et adjoint M. HIRSCH Victor
- Responsable tennis de table : M. WERNERT Richard et adjoint M. BROLL Patrick
- Responsable lutte : M. STROH Bernard
- Responsable gymnastique volontaire féminine : M. STROH Bernard

#### Heures d'entraînement

- FOOTBALL : mercredi à partir de 19 h.
- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE : jeudi à partir de 20 h.
- LUTTE : mardi et jeudi à partir de 18 h.
- PETANQUE : samedi après-midi et dimanche.
- TENNIS DE TABLE : mardi et vendredi à partir de 20 h.

Les personnes désirant pratiquer un de ces sports peuvent se faire inscrire aux heures ci-dessus mentionnées en se rendant à notre clubhouse situé rue de la Carpe Haute.

## Le Service Animation - Loisirs Tourisme de l'UNIAT communique

Le service du tourisme de l'UNIAT prépare pour 1985 son grand voyage de 15 jours en GRECE à PORTO-HELI qui aura lieu dans la période du mois de mai et de juin pour le prix exceptionnel de 4.150 F.

Ce prix comprend : le voyage aller-retour en avion à partir de l'aéroport de Mulhouse-Bâle (2 h 30 de vol).

Le transfert de Pirée à Porto-Héli par hydroglisseur (2 h 30).

Les séjours en pension complète à l'Hôtel PORTO-HELI\*\*\*\* (vin compris dans les repas).

Ce très bel hôtel de 5 étages est entièrement climatisé. Les chambres comprennent salle de bains ou douche, toilettes, téléphone, radio avec musique d'ambiance et terrasse donnant sur la mer. Une merveilleuse piscine d'eau de mer se situe au cœur d'un jardin fleuri et de pelouses. Une plage aménagée vous permet de profiter pleinement de vos vacances «au soleil».

2 excursions sont incluses dans le prix. Tous les équipements de l'hôtel (chaise-longue, parasol, pédalos, place de tennis etc.) sont gratuitement à la disposition des vacanciers. Toutes les personnes âgées ainsi que leur famille peuvent participer à ce voyage.

Pour les inscriptions adressez-vous au responsable du service «animation - loisirs - tourisme» de l'UNIAT, Monsieur R. FELIX 42, rue de l'III à Strasbourg-Robertsau - Tél. 31.14.91.

APP  
ROBERTSAU



UNIAT  
ROBERTSAU

**Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet 1984**  
à la Gravière du ROHRKOPF (Route EDF)  
ROBERTSAU

# GRAND CONCOURS DE PECHE

des ANCIENS (60 ans et plus) et des JEUNES (- 16 ans)

représentés par la section  
UNIAT-ROBERTSAU  
Président: R. FELIX

Un autocar sera mis à la  
disposition pour la navette  
Cité de l'Ill - Robertsau  
Gravière du Rohrkopf  
Prix aller-retour: 10 F

**POUR  
LA  
PREMIERE  
FOIS**

représentés par  
L'APP ROBERTSAU  
Président:  
R. LACHENMAIER  
Immersion de 200 kg  
de truites  
Prix de participation: 20 F

## Programme

**LE MATIN** 1<sup>er</sup> groupe: de 9 h 00 à 10 h 00  
2<sup>e</sup> groupe: de 10 h 30 à 11 h 30  
Verre de l'amitié: de 11 h 30 à 12 h 00

**L'APRES-MIDI** 3<sup>e</sup> groupe: de 14 h 30 à 15 h 30  
4<sup>e</sup> groupe: de 16 h 00 à 17 h 30  
*Au total 4 h 30 de pêche*  
Distribution des Prix à 18 h 00



*Un buffet bien garni est à la disposition des visiteurs et en particulier à midi on peut manger au chalet*

Départ de l'Autobus :	Aller					Retour			
— TOUR SCHWAB	8.00	9.00	10.00	11.00	12.00	17.20	18.20	19.20	20.20
— PAPETERIE	8.05	9.05	10.05	11.05	12.05	17.15	18.15	19.15	20.15
— EGLISE ROB.	8.10	9.10	10.10	11.10	12.10	17.10	18.10	19.10	20.10
— GRAVIERE	8.20	9.20	10.20	11.20	12.20	17.00	18.00	19.00	20.00

LES BILLETS DE PARTICIPATION peuvent être retirés à partir du 12 JUIN

chez M. LACHENMAIER 39, rue Bœcklin - Téléphone 31.06.25  
et chez M. FELIX 42, rue de l'Ill - Téléphone 31.14.91

*Mais les non pêcheurs sont également invités.*

VENEZ NOMBREUX